



(Tract n°176 / IPNS / Décembre 2022 / Courriel : sudtc.62@orange.fr / Tél. : 07/77/30/47/21 & 03/21/97/58/98)

« Il n'y a point de bonheur sans courage, ni de vertu sans combat. » Jean-Jacques Rousseau

SUD REMERCIE TOUS SES ÉLECTEURS !

SUD EST BIEN LA DEUXIÈME ORGANISATION SYNDICALE !

Le courage, l'abnégation, l'honnêteté ont donc toujours de beaux jours à vivre !

Voici ci-dessous un condensé des résultats :

CAP C :

	exprimés	794		
	<u>Voix</u>	<u>Soit en %</u>	<u>Ecart</u>	<u>Postes</u>
<u>Sud</u>	262	33.00	-4.31%	3
<u>cgt</u>	202	25.44	-0.52%	2
<u>fo</u>	330	41.56	7.29%	3

C'est la petite déception de cette élection. Nous conservons cependant le même nombre de postes et nous pourrons toujours vous défendre avec la même force autant en conseil médical que de discipline !

CAP B :

	exprimés	136		
	<u>Voix</u>	<u>Soit en %</u>	<u>Ecart</u>	<u>Postes</u>
<u>Sud</u>	48	35.29	7.56%	1
<u>cgt</u>	39	28.68	-6.62%	1
<u>fo</u>	49	36.03	-0.11%	2

Là, c'est la bonne nouvelle de ces élections. Nous conservons le même nombre de postes et à une voix, nous aurions même pu le doubler. Arrivés 2^{ème}, nous remplacerons donc la CGT en conseil médical pour les accidents du travail et maladies professionnelles.

CST :

	exprimés	1069		
	<u>Voix</u>	<u>Soit en %</u>		<u>Postes</u>
<u>Sud</u>	323	30.22		2
<u>cgt</u>	298	27.88		2
<u>fo</u>	447	41.81		4

Cette nouvelle entité remplacera le comité technique. Fait nouveau aussi, ce CST couvrira la ville, la caisse des écoles, le CCAS et la CAC ! S'il est difficile de faire des comparaisons dans ces conditions, il était légitime d'espérer 3 postes et nous ne sommes pas passés loin !

Si dans l'ensemble ces élections se sont correctement déroulées, l'appel public par voie de presse et autres à voter de façon à peine voilée pour les deux autres organisations syndicales dans la dernière semaine par l'autorité territoriale n'aura donc pas eu l'effet escompté. Pour autant ces pratiques sont-elles acceptables ?! Le vieux rêve du patronat : Que le patron choisissent directement nos représentants...

ET ENCORE MERCI À TOUS NOS ÉLECTEURS !

CHEZ NOUS :

Fontaines à eau en voie de disparition ?

Alors qu'il s'agissait d'un service à la disposition des agents, là encore, il s'agit de faire des économies ! Mais quand cela va-t-il s'arrêter ?! Quand on voit les dépenses dans certains secteurs, cela paraît aberrant non ?!

ICÉO : 16.1°C . « Vous exagérez ! »

Arrivés le matin pour prendre leur poste, les agents ont découvert que la chauffage du bâtiment avait sauté :

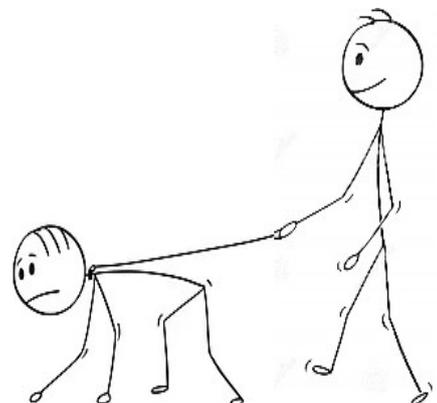
16.1°C ! Aussitôt l'administration prévenue, il leur a été répondu, « vous exagérez ! ». On se demande bien qui exagère dans cette affaire... Pour la petite histoire, c'était la sonde extérieure qui s'était mise en sécurité hors gel et le chauffage a pu être rétabli en milieu de matinée mais c'est quand même fatigant de toujours devoir se battre pour avoir un minimum de température !

FRANCE :

La destruction de notre haute fonction publique En Marche !

Ainsi donc en a décidé le girondin Macron... Personne ni aucune institution ne doit passer entre ses fourches caudines ! Tout doit être détruit sur l'autel de la servitude absolue à son idéologie libérale : Le bourgeois est le maître, à bas le citoyen ! Et pour justifier son passage à l'acte, il ose se servir du mouvement des gilets jaunes qu'il a massacré et dont les motivations sont aux antipodes ! Bref, un enfumage de plus en plus aidé de la meute des chiens de garde des médias...

Il paraît que les emplois fonctionnels n'attirent plus mais c'est justement parce-qu'ils détruisent tout que cela n'attire plus et que font-ils ? Ils détruisent encore plus et c'est pareil dans toute la fonction publique ! Ainsi donc il en sera terminé du classement pour la haute fonction publique. Les différents corps de l'État vont pouvoir choisir leur fonctionnaires, à celui qui rentrera le mieux dans le moule... Et pour les carrières et les rémunérations, ce sera pareil ! La voix royale aux fayots et aux cireurs de pompes ! Pour les autres... Le monde selon Macron et sa clique...



RETRAITE :

Macron vient de déclarer que ces annonces sont reportées au 10 janvier. Ce revirement montre la fébrilité du pouvoir face au rejet majoritaire de la population à son projet de contre-réforme des retraites portant notamment sur le report d'âge.

Pour cela, il est question de passer les mesures d'allongement de l'âge légal à 64 ou 65 ans possiblement dès janvier dans un projet de loi de financement de la sécurité sociale rectificatif 2023 ce qui permettrait au chef du gouvernement de recourir, une nouvelle fois, au 49-3 pour s'asseoir sur le débat parlementaire. Macron compte aussi sur l'apathie de la majorité de la population confrontée aux problèmes de salaires, pensions, d'inflations et de risque de coupure d'énergie. Il parie sur son incapacité à se mobiliser. Alors, et si en janvier 2023, on le détrompait en le faisant trébucher lui et sa contre-réforme ?!